

**CONSEIL RESTREINT DU 3 MARS 1993**

**AU SUJET DU RWANDA**

-:-

**PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS**

**1 - AIDE HUMANITAIRE AUX PERSONNES DEPLACEES :**

Accélérer la mise en oeuvre de l'aide de 10 MF. débloquée en janvier : chef de file : Ministère de la Coopération.

NB. - Ceci suppose sans doute de renforcer temporairement la mission d'aide et de coopération de KIGALI.

**2 - ASSISTANCE MILITAIRE**

Nous ne pouvons ni partir ni nous engager militairement plus avant. Il nous faut donc, si l'on veut que KIGALI tienne, augmenter les moyens défensifs de l'armée rwandaise (matériel et assistance).

**3 - ACTION DIPLOMATIQUE**

**A) - Action immédiate :**

Le gouvernement ougandais a renouvelé son accord sur

- observateurs des Nations-Unies à sa frontière avec le RWANDA. BOUTROS GHALI envoie cette semaine une mission sur place

afin de lui faire rapport. Il faut maintenir la pression pour obtenir le plus rapidement possible le déploiement d'observateurs sur cette frontière (sans pour autant en attendre de miracle...).

- cessez-le-feu avec retrait du FPR sur les lignes du 8 février et création d'une zone tampon neutralisée sous la supervision du GOMN (groupe d'observateurs de l'OUA). Ce point est important car il conditionne et le retrait et le respect du cessez-le-feu.

Comme le GOMN est peu nombreux et inefficace, il faut le renforcer sans délai:

- d'une part en faisant appel à l'O.U.A. (démarche auprès du Secrétaire Général M. Ahmed SALIM) et s'engager à prendre en charge le coût supplémentaire de fonctionnement, que l'OUA ne peut assurer.

- d'autre part, en cas de défaillance de l'OUA, envisager le recours aux Nations-Unies.

#### **B - Autres perspectives**

- Notre présence militaire - en dehors de la protection des expatriés, prétexte qui ne fait plus illusion - n'a de sens que si elle permet l'émergence d'une solution politique négociée.

Celle-ci suppose :

- des concessions politiques du Président HABYARIMANA à son opposition intérieure, ce qui veut dire qu'il doit publiquement annoncer son acceptation des accords déjà signés à Arusha sur la future répartition des pouvoirs entre le Président et son Gouvernement.

- que les négociations d'Arusha reprennent. Elles devraient se concentrer sur la question militaire (intégration du FPR dans l'armée rwandaise). Il est probable que ce volet mette des mois - voire plus - à aboutir.

Mais si ces négociations reprennent, nous pourrons alors en tirer profit pour internationaliser la question et explorer alors la voie d'une substitution de casques bleus à nos troupes. Avant ce stade, nous pourrions déjà examiner la possibilité d'une force neutre d'interposition dans la zone-tampon.



Bruno DELAYE.